

Compte rendu FSU CHSCTA exceptionnel Lundi 10 janvier 2022



Pour la FSU : Hélène ALLANIC, Christophe BOUCHEZ, Corinne COLOMB, Guy FRIADT, Bernard GUEANT, Delphine LEROY, Pierre RIPART et Bénédicte VIGUIER
UNSA 3, FO 1

Ce CHSCTA extraordinaire s'est tenu avant les annonces, dans les médias, du 1^{er} ministre sur l'allègement du protocole lundi 10 janvier.

L'instance extraordinaire est présidée par le recteur en présence de la secrétaire générale, du DRH, des DSDEN 02 et 60, de l'inspectrice santé et sécurité au travail, de la conseillère technique du service social, de la psychologue du travail, de la médecin de prévention de la Somme, la conseillère technique des infirmières scolaires, la conseillère de prévention académique, les conseillers de prévention départementaux du 60 et 80.

En guise de déclaration liminaire, la FSU donne lecture de l'appel commun à l'action du jeudi 13 janvier 2022. Le recteur propose de partager les éléments dont il dispose :

La secrétaire générale donne des chiffres en date du vendredi 7 janvier 2022 :

3997 cas confirmés/déclarés dont 3644 élèves et 295 cas personnel éducation nationale et 58 autres personnels (collectivités) déclarés.

5736 personnes en éviction : 5693 élèves et 33 personnels éducation nationale et 10 personnels autres.

222 classes fermées vendredi dernier.

(La remontée du jeudi 6/1 à 13h chiffrait à 2049 élèves positifs, 216 personnels positifs et 148 fermetures de classes.)

Entre 1052 absents dans le 1^{er} degré lundi 3/1 et 1257 absents vendredi 7 janvier dans le 1^{er} degré passant de 10 à 12 % d'absent-es ; aujourd'hui 11,9 %.

881 absent-es lundi matin à 1310 absent-es dans le 2nd degré : 10 % environ également. Soit + 13,7 % d'absents par rapport à 2020.

Globalement, passage de 8,2 % en début de semaine à 10,9 % de personnels absents en fin de semaine.

La FSU estime que ces chiffres sont affolants. La gestion des absences perturbe le fonctionnement des classes, des écoles, des directions, des vies scolaires et des chef.fes d'établissement. De plus, il est à noter que dans la gestion du contact tracing le rappel n'est plus systématique suite à une remontée « alerte-Covid ».

Rectorat : Pour ce qui concerne les absences, ces chiffres incluent des absences classiques, y compris les hors Covid. Sur un lycée de Beauvais, il y avait 500 absent-es en fin de semaine dernière et aujourd'hui 350 absent-es soit 1/3 d'élèves absents sur certaines classes.

La FSU précise que les absences d'élèves montent aussi jusqu'à 1/3 des effectifs en primaire dans certaines classes. Pour la FSU, ce qui change depuis 2 ans c'est que, à présent, avec 1/3 d'absents un jour et, le lendemain, 1/3 mais d'autres élèves..., les collègues disent « *c'est compliqué* », « *on n'y arrive pas* » ou « *ne plus pouvoir faire classe* ».

La FSU redemande le recrutement sur la liste complémentaire.

L'académie observe une baisse démographique de -3100 élèves à la rentrée prochaine, une gestion comptable aurait abouti à -237 postes dans le 1^{er} degré, la carte scolaire est de +5 postes. Il précise que l'encadrement ne cesse de s'améliorer.

Le recteur est d'accord sur l'analyse mais pas sur la réponse à donner. Il ne recrutera pas sur liste complémentaire.

Point sur le Contact tracing et le recrutement d'un ETP en circonscription :

La FSU précise que les circonscriptions sont fortement impactées par la gestion du contact tracing, car, dans le 1^{er} degré, en l'absence de rappel de la cellule Covid, c'est la circonscription qui est appelée. Les tâches usuelles ne peuvent donc plus être faites. La FSU demande l'affectation de moyens pour les circonscriptions.

Rectorat : Les équipes ne sont plus en mesure de rappeler les équipes et les directeur-trices d'école suite à des cas.

Des lignes téléphoniques dédiées pour les chef.fes d'établissement et les directeur-trices en lien avec le contact tracing ainsi qu'une boîte mail dédiée vont être mise en place.

Une fiche de poste pour un recrutement de contractuel est parue pour les circonscriptions : recrutement pour 3 mois, niveau BAC, c'est-à-dire catégorie B, pour l'aide à la direction mais surtout, et c'est le cœur de la fiche de poste, l'aide à la circonscription. Il y a déjà beaucoup de candidatures. La quasi intégralité des circonscriptions sera couverte rapidement. Le besoin est immédiat.

La FSU demande quelles réponses le recteur va-t-il donner aux personnels qui seront massivement en grève jeudi 13 janvier ?

Le recteur indique ne pas avoir vocation à s'exprimer sur ce thème. Il ne communiquera pas là-dessus.

Ce CHSCTA a été convié pour avoir un point régulier de situation pour l'académie, dans une logique de transparence ainsi que pour partager sur le constat de préoccupation, la tension sur les tests, les renfort mis en place, la question des masques chirurgicaux...

Point sur le contact tracing et le J2 et J4 si un élève est positif :

La FSU rappelle que, même si le protocole du 6/1 clarifie le cycle des tests et le contact tracing, elle n'est pas d'accord avec cette gestion.

Pour la FSU, si à J4, un élève demi-pensionnaire est positif, ne serait-il pas logique, pour casser les chaînes de contamination, de faire un tracing fin à la cantine ?

Le rectorat répond qu'il n'y a qu'un seul protocole tracing par semaine (cycle de 7 jours). Pour le cas de la cantine, une clarification sera demandée.

Point sur le télétravail en service académique :

Le rectorat précise que les consignes de télétravail sont passées. La mise en place n'est pas encore complète. Vendredi 7 janvier, 516 personnels sur 730, soit 70 % des services académiques, ont au moins eu 1 jour de télétravail dans la semaine.

Le télétravail s'organise sur 1 à 5 jours, avec une majorité à 2, 3 ou 4 jours.

La FSU demande aussi qu'un suivi sanitaire de l'épidémie se fasse pour les services académiques. Il est nécessaire d'avoir une idée de la circulation du virus en services au rectorat et dans les DSDEN.

Le rectorat répond que le télétravail limite la transmission.

Point sur les rendez-vous de carrière :

La FSU se questionne sur la pertinence du maintien des rendez-vous de carrière sur cette période dans le 1^{er} degré. En effet, il faut tenir compte de la priorité mise sur la gestion de la crise sanitaire, du fait que des élèves sont absents et que certains enseignants « ne peuvent plus faire classe » et que les IEN sont aussi submergés...

La FSU rappelle que ces rendez-vous génèrent encore du stress. Ne serait-il pas possible, à minima, de questionner les personnels pour savoir s'ils souhaitent un report ?

Le recteur n'a pas connaissance du volume de rendez-vous de carrière prévu sur cette période. Il espère que le stress a diminué par rapport aux inspections. Il va questionner les DASEN sur ce point.

Point sur les évaluations CP :

Elles sont maintenues.

Le recteur indique que la période de passation et de saisie a été élargie.

Point sur les professions prioritaires, l'accueil de leurs enfants et les pôles d'accueil ?

La FSU demande que les personnels de l'éducation nationale fassent partie des professions prioritaires.

Le recteur précise qu'il est prêt à suivre cette demande. Il indique que dans certaines académies les enseignants sont inscrits comme prioritaires.

La FSU s'étonne de la mise en place de pôle d'accueil alors que les écoles ne sont pas fermées et que le protocole annonce que l'accueil d'un enfant de parents prioritaires, si sa classe est fermée, peut se faire, avec brassage, dans les autres classes.

La FSU s'étonne surtout de la mise en place de ces pôles, à moyen constant et sans locaux dédiés dans une école en fonctionnement !!!

La FSU demande que la création de pôle d'accueil se fasse sans désorganiser les classes de l'école avec du personnel affecté (titulaires remplaçants) et des locaux dédiés qui ne sont pas utilisés par l'école de façon quotidienne.

Le recteur se souvient de ce qui a été fait pendant le confinement. Il précise que l'accueil se faisait de manière dérogatoire. Les pôles d'accueil sont en réflexion. La situation va être revue avec les DASEN.

Point sur les recrutements :

La secrétaire générale indique qu'il y a des candidatures spontanées, mais pas des centaines. Il commence à y avoir des candidatures de retraités.

Pour le 2nd degré, l'idée est de les affecter dans leur ancien établissement ou à proximité.

Pour le 1^{er} degré, les DSDEN feront un point là-dessus.

La FSU rappelle que pour la prise en charge de classe par les RASED ceci ne doit se faire que sur la base du volontariat.

Le rectorat précise que c'est la consigne qui a été donnée.

Point sur les masques chirurgicaux :

En réponse à la demande de la FSU, **la secrétaire générale et le recteur** précisent que 55 millions de masques ont été commandés. Que les livraisons se feront directement en circonscription et en établissement, mi-janvier. La dotation est d'une boîte de 50 masques par personnel.

La FSU demande que les masques qui seront livrés en service académique arrivent en circonscription en même temps que pour les personnels exerçants dans le 1^{er} degré.

Point sur les autotests :

La secrétaire générale précise qu'ils n'en ont plus et qu'il n'y a pas eu de nouvelle livraison à ce jour.

ATTENTION : les autotests de la marque « abbot » périment en février 2022.

A ce jour, il est déconseillé d'utiliser des autotests périmés car il n'y a aucune certitude sur leur fiabilité.

Point sur les masques enfants :

La FSU constate qu'il y a de la casse de masque à l'école. Elle demande s'il y a la possibilité de doter les écoles de masques enfants.

La FSU demande quand les masques chirurgicaux pour les élèves seront demandés, ceci pour protéger les personnels.

La secrétaire générale va regarder s'il est possible de commander à nouveau des masques élèves via la plateforme de commande. Le port de masques chirurgicaux élèves n'est pas dans le protocole.

Point sur le protocole et le niveau supérieur :

La FSU demande si les niveaux 3 et 4 seront appliqués.

De plus se pose la problématique du port du masque dans la cour en collège et lycée.

La secrétaire générale rappelle que le protocole (du 6/1) n'a pas changé et que les niveaux non plus (3 en école et 2 en EPLE).

La question du port du masque en extérieur est une décision préfectorale.

Point sur la pratique de l'EPS :

La FSU demande quelles sont les dispositions prises pour pallier à la fermeture des créneaux piscines. Des locaux seront-ils mis à disposition des professeurs PE ou P.EPS par les collectivités, pour qu'ils.elles ne se retrouvent pas dehors avec leurs élèves pour la pratique de leurs enseignements ?

Le rectorat n'a pas de solution et n'a pas connaissance de locaux proposés autres que les gymnases. La pratique en intérieur doit être de faible intensité.

La FSU informe le rectorat de la parution d'une circulaire fonction publique le 10 janvier sous forme de FAQ.